

Conditions Générales de Vente - PARKONOR23

Date d'entrée en vigueur : 01/01/2025

Article 1 : Définitions

- PARKONOR23 : Prestataire de services proposant le stationnement avec navette.
- Client : Toute personne physique ou morale concluant un contrat avec PARKONOR23.
- Contrat de stationnement : Accord par lequel PARKONOR23 prend en charge, stationne et restitue le véhicule du Client en échange du paiement.
- Durée de stationnement : Période entre la prise en charge et la restitution du véhicule.
- Frais supplémentaires : Montants additionnels dus par le Client dans certains cas définis ci-dessous.

Article 2 : Champ d'application

- Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toutes les réservations effectuées via le site ou une plateforme partenaire.

Article 3 : Réservation et paiement

- Le paiement s'effectue en ligne au moment de la réservation.
- Les tarifs sont indiqués TTC et peuvent évoluer.
- Toute erreur ou omission dans les informations fournies par le Client engage sa responsabilité.

Article 4 : Annulation et modification

- Annulation plus de 24h avant la prise en charge : sans frais.
- Annulation moins de 24h : frais d'annulation correspondant au montant total de la réservation.
- Non-présentation : aucun remboursement.
- Modification possible jusqu'à 24h avant la prise en charge.

Article 5 : Frais supplémentaires

- En cas de retard supérieur à 30 minutes au moment de la prise en charge ou de la restitution du véhicule, PARKONOR23 se réserve le droit d'appliquer des frais forfaitaires de 20 euros TTC.
- Tout jour supplémentaire de stationnement est facturé 15 euros TTC par jour.
- Un supplément de 15 euros TTC est appliqué pour toute arrivée ou tout retour effectué un jour férié.
- Ces mesures visent à garantir la bonne gestion des plannings et la ponctualité du service de navette.
- Le Client est invité à informer PARKONOR23 en cas de retard prévisible.

Article 6 : Obligations du Client

- Le Client doit assurer son véhicule au minimum en responsabilité civile.
- Il doit informer immédiatement PARKONOR23 de tout dommage ou problème technique.
- Le véhicule ne doit pas contenir d'objets de valeur laissés sans surveillance.
- Le Client s'engage à respecter les consignes d'utilisation du parking.

Article 7 : Responsabilité et réclamations

- PARKONOR23 est responsable de la garde du véhicule pendant la durée de stationnement.
- Toute réclamation doit être formulée par écrit lors de la restitution du véhicule ou dans les 48 heures suivantes.
- PARKONOR23 répondra dans un délai de 14 jours.

Article 8 : Service de navette

- Disponible tous les jours de 04h00 à 23h30.
- Navette réservée uniquement aux passagers indiqués lors de la réservation.
- La navette est incluse jusqu'à 4 personnes par réservation.
- Si le nombre de passagers dépasse 4 personnes par réservation, la 5ème personne et toute personne supplémentaire sont facturées 5 euros par passager aller-retour.

Article 9 : Données personnelles

- Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des réservations conformément à notre Politique de Confidentialité.